Nous Voulons Que Vous

Weber. Hardman. Emerson. Standard. Kimball. Estey. Crown. Kroeger. Junius Hart Bailey

voyez nos Pianos avant d'acheter ailleurs. Un lot immense vient d'être reçu. Les prix sont marqués en chiffres ordinaires sur chaque instrument et nous les déclarons les plus bas étant donné la qualité des Pianos. Conditions satisfaisantes sur notre plan de paiement facile.

JUNIUS HART PIANO HOUSE.

—LIMITED—

J. P. SIMMONS,

Trésorier et Gérant.

1001 rue du Canal.

à nos lecteurs, renferme quatre chapitres, tous consacrés à la Louisiane — de sa fondation à la mort de Bienville, une des figures les plus saillantes mêlées à notre histoire.

M. de Kastner a tenu à se bien pénétrer de son sujet avant de prendre la plume; en historien impartial, consciencieux, il s'est documenté en puisant ses renseignements aux sources les meilleures, les plus autorisées.

Nous extrayons de cette étude les lignes suivantes où il est fait mention d'une très élogieuse façon, d'un de nos concitoyens et amis les plus distingués, M. le Professeur Alcée Fortier:

Note sur les Acadiens émigrés en Louisiane

D'après Elisée Reclus, la population de la Louisiane était en 1880 de 1,11... habitants et l'on évaluait du huitième au cinquième la proportion de ceux qui avaient le Français pour langue maternelle. Voilà tout ce qui reste de ce rêve d'empire à jamais évanoui pour la France. Les districts des Opelousas et des Attakapas arrosés par les bayous Atchafalaya, Têche et Vermillon sont, d'après le même géographe, ceux où la population d'origine française et franco-canadienne se maintient à l'état pur, parlant la langue des aïeux. Un des comtés qu'arrose le bayou Mermenteau, affluent direct de la mer, a reçu le nom d'Acadie de la population qui l'habite et le village d'Evangéline y rappelle le grand dérangement de la baie des Mines, c'est-à-dire l'expulsion des Acadiens.

Monsieur le professeur Alcée Fortier de l'Université de Tulane, dans la brochure que j'ai déjà citée et qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer, a fait une étude intéressante sur les Acadiens qui habitent les bords du Têche et leur dialecte. Il y donne une liste d'expressions employées dans les paroisses de Saint-Martin et de Sainte-Marie, parmi lesquelles j'en ai remarqué plusieurs que j'ai entendues pour la première fois. Il y a quelque quarante ans, au troisième de zouaves en Afrique: roupiller (sommeiller), un plein de soupe, un gourmand, poser la chique et faire le mort (demeurer coi). Les Acadiens de la Louisiane, comme les Canadiens, aiment les expressions maritimes. Les familles les plus nombreuses parmi eux sont les Thibodeaux, les Broussard, les Landry, le Leblanc, les Bourgeois. Les premiers descendent du célèbre meunier Thibocaux, seigneur de Chipody en Acadie, du temps de Poutrincourt: ils ont donné leur nom à une ville située sur le bayou Lafourche. Un Thibodaux a été président du sénat en 1824, et gouverneur par intérim pendant quelques semaines. Les Acadiens ont gardé le caractère de leurs aïeux et de leurs frères de la Nouvelle-Ecosse et du nouveau Brunswick. Ils sont généralement honnêtes et laborieux, profondément religieux et très attachés à l'idiome maternel, mais ils ont besoin de s'instruire.

THEATRE DE L'OPERA

Ce soir, reprise de "Carmen", à laquelle assisteront en foule ceux qui n'étaient pas à la première représentation de l'œuvre de Bizet qui a valu, à l'occasion de la soirée d'ouverture, un succès franc et spontané à ses excellents interprètes.

Samedi soir, "Les Huguenots", pour les débuts de la troupe de grand opéra.

B. R.

THEATRE TULANE.

Les amateurs se portent en foule au Tulane depuis des jours pour entendre ces deux grands artistes que l'on nomme Ada Rehan et Otis Skinner.

Autant de scènes, autant de triomphes pour la pièce comme pour les interprètes.

GRAND OPERA HOUSE

"Nobody's Claim", poursuit triomphalement le cours de ses succès, grâce au talent qu'y déploient ses interprètes au Grand Opera House.

La troupe Baldwin-Melville n'a jamais été aussi applaudie que depuis Dimanche.

THEATRE CRESCENT.

"Bizy Izzy" obtient cette fois au Crescent le même succès que l'an dernier; il a pour les amateurs tout l'attrait de la nouveauté. Plusieurs scènes sont changées ainsi que la plupart des couplets chantés. M. Geo. Sidney a une réussite à son actif.

ST CHARLES ORPHEUM.

Miss E. Lytton et W. Gerald, Armenis-Tito, Almont et Dumont, les frères Rio et les frères Ross, comédiens, chanteurs, danseurs, acrobates, tel est le menu délicat qu'offre l'Orpheum à ses habitués cette semaine. Aussi y a-t-il salle pleine, matin et soir.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES — Edward Firmini à Rosa Red. Frank Lewis à Frances Pierce. David M. Walker à Veuve Van C. Coney. Julius Seifert à Matilda Scheffel. John J. Clark à Minnie Johnson. Horace A. Ferrera à Dionisia A. Roche. Louis Cordova à Ota Pierce. William Johnson à Victoria Beauregard.

NAISSANCES — Mmes Henry H. Epperson, un garçon; Henry J. Lambord, une fille; Mollen A. Duvepay, une fille; Gabriel Ponsetti, un garçon; Rudolph F. Born, une fille; Allan Cartner, un garçon; Patrick Dowd, une fille; Thomas Rodgers, une fille; Carol Gussoni, une fille.

DÉCÈS. — Coralie Sykes, 9 jours, 4820 Coisée; veuve Mary A. Reeves, 67 ans, 922 Julie; Samuel Kahn, 80 ans, Infirmerie Touro; Mme Rachel L. Ritson, 61 ans, 4801 Magasins; Richard Sheehan, 49 ans, 2622 Magnolia; Josephine A. Marrero, 22 ans, 218 Bourbon; Thomas Cavanaugh, 75 ans, 3029 Tchoupitoulas; Jas Gaunand, 38 ans, City Park Ave; Kate Kenney, 75 ans, Hôpital de Charité; Selastiano Moritalbano, 3 mois, 921 Poeyfarré; Mathilde Coulon, 66 ans, 1925 Allen; Robert Landry, 14 mois, 1464 Nord Prieur; Margaret A. Waile, 25 jours, 2552 Orléans; François Hyacinthe, 71 ans, 2427 Palmyre; Elmina Gray, 22 ans, 816 Andry; Frank (George) P. Croft, 60 ans, Hôpital de Charité; Cecilia Edgar, 68 ans, 1740 Marengo; Rena Inglish, 75 ans, 934 Congress.

PLUS D'APPETIT.

La nourriture prise sans appétit cause toujours des troubles gastriques, parce que à moins que les glandes de l'estomac ne soient stimulées par le désir de manger il ne se forme aucuns sucs digestifs. Conséquemment la nourriture est gaspillée et surcharge les intestins. Rien n'égale le Bitter pour la Perte d'Appétit et la Constipation. Essayer en une dose avant les repas. Il guérit aussi Dyspepsie, Indigestion, Insomnie, Malaria, Fièvre et Frissons.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Agnes R. Wallace vs John W. Nelson, demande de divorce.

Demande d'émancipation: Jno E. Leeth.

Rose Bilson vs Geo. Nagle, séparation de corps et de bien.

St Paul Fire & Marine Ins. Co vs New-Orleans Belt & Terminal Co, action en dommages de $3,494.55.

F. Rivers Richardson vs Wm Johnson, procès exécutif de $10,000.

Rosetta Bernard vs Joseph A. Sporl, action en dommages de $1,500.

A. Lehmann et Cie vs Abita Springs Hotel & Cottage Co, réclamation de $157,77 sur un compte courant.

Successions ouvertes: John H. O'Connor, Raphael Long.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparution:

"Titine" Robertson, actes de violence.

Acquitté:

T. Di Bartoli, actes de violence.

Condamnation:

Willie Berry, port d'arme cachée, $25 d'amende ou 3 mois de prison.

FAITS DIVERS

Libre!

Hal Bursley, d'Harahan, accusé du meurtre de John Davis, a été déclaré innocent hier à la première cour criminelle.

Il avait eu une querelle avec Davis, à l'angle de la rue Liberté et de l'avenue Howard.

Le noir l'a tailladé la figure avec un couteau et Bursley l'a tué d'un coup de revolver.

F. H. Mearns, ami de Bursley, se mit à rire de la sentence du juge et se vit condamné aussitôt à $5 ou 10 jours de prison pour mépris de cour. Il a payé l'amende.

Procès en dommages

Rosetta Bernard a enregistré un procès à la cour civile de district contre Joseph A. Sporl, à qui elle réclame pour dommages $1,500.

La pétitionnaire allègue qu'étant dans sa cour, le 6 mars, un mur en briques appartenant au défendeur s'est écroulé, l'ensevelissant sous des débris de briques et d'asphalte. Elle dit souffrir des suites de cet accident.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Geo. St Paul à Mme F. W. Calongne, deux terrains bornés par les rues Dupré, Orchard, White et Bell, $4000.

Dr J. M. Elliott à Allen W. Moffett, un terrain borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et Promenade Carondelet, $1200.

Olympe Lafferanderie à A. Crozot, un terrain borné par les rues Liberté, Marais, Quartier et Bayou, $1,000.

Alden McLellan à E. A. Carrère, un îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Alexandre et Napoléon, $2,000.

Vol.

L'avant-dernière nuit un voleur a pénétré dans le débit de liqueurs de James Coleman, à l'angle des rues Remparts et Calliope, et en a emporté des liqueurs et des cigares.

L'AFFAIRE LYONS.

Lewis W. Lyons, accusé du meurtre de l'avocat J. Ward Gurley, pourra aisément se remémorer le drame dont il semble avoir oublié les péripéties: les douze jurés choisis devant connaître tous les incidents qui se sont produits, pour que leur jugement soit éclairé lorsqu'ils auront à juger l'accusé.

Les déclarations des témoins tantôt aggravent la situation du coupable, tantôt laissent percer un doute dont il pourra peut-être bénéficier: les avocats de la défense espèrent sauver leur client en plaidant l'inconscience et l'insanité.

Quoique ne paraissant guère se préoccuper de ce qui le concerne Lyons, hier matin, paraissait moins déprimé qu'à l'ordinaire. Il avait oublié de boiter, et il écoutait attentivement les réponses des témoins.

La foule n'était pas grande à 9 h. 35 quand le juge Chrétien a pris place à son siège, mais la salle de la cour s'est rapidement remplie lorsque les interrogatoires ont commencé. On a donné la liberté aux témoins de la défense, pour ne les rappeler qu'à 2 h., et les témoins de l'accusation ont été exclus de la salle d'audience.

Le juge a déclaré qu'il n'était point partisan des audiences de nuit: il a été décidé que la cour ne siégerait que le jour, de neuf heures du matin à six heures du soir.

Lyons semblait plus intéressé à son affaire à l'audience d'hier. Ses défenseurs se bornent à nier un acte raisonné et ils appuient leur opinion sur celle du coroner Richard, qui a dit qu'à son avis Lyons n'a pas son bon sens.

Le juge avant demandé au capitaine Parody, premier témoin appelé, des indications sur les blessures de feu M. Gurley, la défense a objecté. Malgré l'opposition de la défense, la cour a autorisé le témoignage du capitaine Parody.

Le 20 juillet il s'est rendu au Macheca Building, où il est entré dans le bureau de M. Gurley.

Son corps était étendu sur le plancher dans la salle d'attente. Il n'a vu aucune arme.

Plus tard il a assisté à l'autopsie. Deux balles avaient frappé M. M. Gurley au côté droit, et deux autres blessures étaient visibles sur son bras droit.

La défense s'est opposé à ce que le capitaine se servit de termes techniques, alléguant qu'il n'est point médecin ni chirurgien et qu'il ne peut que répéter ce qu'il entendu.

Le juge Chrétien a autorisé ce témoignage sous la réserve de ne pas faire mention de la blessure qui, à son avis, aurait causé la mort de M. Gurley.

La défense a réservé un nouveau bill d'exception à cet égard.

Le témoin a décrit en détail les blessures et leur aspect: une balle a traversé le corps, et a été extraite près du cœur, une autre balle a été extraite près de l'épaule droite; le cœur et le foie ont été perforés.

Malgré l'opposition de la défense, le témoignage a été admis, d'autant que le capitaine Parody a assisté le coroner pendant l'autopsie. Il n'a pas vu Lyons le jour du crime; mais il a vu plusieurs jours après, à l'hôpital. Il s'est approché de son lit avec le Dr Richard et un reporter: d'autres reporters se sont approchés et sont entrés. L'accusé a répondu aux questions du coroner.

La défense a objecté, disant que Lyons, arrêté, avait alors des accès de délire, et qu'il était sous l'influence de médicaments qui le rendaient inapte à se souvenir et à se rendre compte de ses actes.

M. Parody a déclaré que Lyons avait répondu convenablement aux questions posées par le Coroner, et bien qu'il eût un œil bandé, il a reconnu son trousseau de clefs, que le Dr Richard avait trouvé à l'angle des rues Gravier et Baronne. Lyons a dit alors qu'il souffrait trop et que ne pouvant espérer une indemnité de M. Gurley, il s'était décidé à lui faire payer la déception qu'il avait eue en lui donnant la mort.

La lecture du procès-verbal de l'autopsie a servi à rappeler au capitaine les noms de certains organes qu'il avait maniés, ayant offert volontairement ses services.

M. Morgan Gurley, frère du défunt, a été appelé à témoigner. Il a reconnu les vêtements que son frère portait quand il a été assassiné.

Aucune arme n'a été trouvée, quoiqu'on ait fait des recherches dans le bureau de M. Gurley.

Un enfant de 15 ans qu'il employait, a été questionné; il est actuellement employé chez M. Dicks, cousin de M. Gurley.

Il a vu l'accusé avant-hier mais il ne portait pas de barbe quand il est allé chez M. Gurley, ce qui le rend perplexe.

M. Gurley occupait deux pièces: la première servait de salle d'attente, la seconde était son bureau personnel.

Lyons est entré le premier au Macheca Building, le jour du meurtre. Il a demandé si M. Gurley était arrivé.

On lui a répondu négativement quoique M. Gurley fût dans son bureau.

Lyons partit, puis se ravisa, et attendit. M. Gurley vint presque aussitôt, et fit entrer Lyons que le témoin voyait pour la première fois. L'enfant dit n'avoir jamais vu d'arme dans le bureau de M. Gurley. Environ trois minutes après que Lyons eût été introduit, on entendit une première détonation, puis trois autres, et les mots "O mon Dieu! ne faites pas cela! Au secours! au secours!"

Le sergent Timothée Driscoll est accouru. M. Gurley gisait à terre, et Lyons avait un revolver à côté de lui. Quelqu'un remit l'arme au sergent qui ramassa par terre les enveloppes des cartouches. L'arme de Lyons est un revolver de Smith et Wasson du calibre 38.

MM. Doran et Shepherd sont accourus au bruit des détonations et ont averti M. Terrberry de la mort de M. J. Ward Gurley, tandis qu'on emportait Lyons à l'hôpital; il s'était blessé à l'œil gauche.

Le Dr V. K. Irion, dentiste, dont le cabinet est voisin du bureau qu'occupait M. Gurley, dit avoir entendu les détonations, et une altercation à voix basse.

Il est entré dans le bureau et a vu un inconnu pousser M. Gurley dans son bureau privé. Cet homme avait un revolver à la main et tenait M. Gurley par le bras, le poussant. M. Gurley s'écria: "Il me tue!" et il tomba.

L'homme poussa la porte.

Accompagné de M. Terrberry, le docteur entra et tâta le pouls de M. Gurley, qui n'était plus qu'un cadavre. Il a reconnu Lyons, mais il ne sait plus de quelle main il tenait son revolver.

Le docteur a dit à la défense qu'il ne pouvait voir à travers la glace de la porte du bureau de M. Gurley. Après avoir essayé inutilement de lui venir en aide, il est allé près de Lyons, qui gisait dans une mare de sang.

Le témoignage de M. Shepherd n'ajoute rien au précédent, ni lui, ni le Dr Irion n'ont entendu les paroles échangées entre M. Gurley et Lyons.

M. Shepherd n'est pas accouru en entendant les détonations: il s'est contenté de dire à un monsieur qui se trouvait assez près, que M. Gurley avait été frappé, et qu'il l'avait entendu dire: "Il me tue!"

La Fête au profit de la Cathédrale

Les personnes qui sont entrées dans la salle de l'Union Française à l'occasion de la fête donnée au profit de la cathédrale, le 25 octobre dernier, avec des tickets n'ayant pas été préalablement payés, sont priées d'en adresser le montant à Mme A. Capdevielle, trésorière, rue Royale, 1132, avant samedi.

Les personnes n'ayant pas disposé des tickets qui leur ont été adressés sont priées de les retourner ou d'en envoyer le montant à la même adresse.

Les organisatrices de la fête désirent vivement clore leur travaux et en remettre le produit à qui de droit.

Association malencontreuse

Edgard E. Smith, demeurant 832 avenue Howard, a été accusé de larcin sans importance, hier matin, à la première cour de cité, par E. Warren Motter, qui demeure 842 rue St-Charles.

Ces deux hommes sont associés, mais Smith s'étant approprié différents objets valant $19.50 aux dépens de son partenaire, l'association a été dissoute.

Accusé d'outrage.

Moses D. Lewis, un nègre âgé de 31 ans, a été arrêté hier matin par le caporal Johnson. Il est accusé d'avoir outragé la fille âgée de 13 ans de Victor Klentz, un cultivateur demeurant rue Dauphine près Pologne, chez qui il était employé depuis dix ans.

Convention des Agents de Passagers.

La 31e convention annuelle des agents de passagers a tenu, hier matin à 10 h. 30, sa deuxième séance. Elle a été appelée à l'ordre par M. le président Fitzgerald. On y a discuté le choix du lieu de réunion pour l'an prochain. C'est le Mexique qui recevra la visite de l'Association des agents de passagers en 1904.

D'après le rapport de M. Landnam, la situation est prospère, et l'organisation est documentée de façon à rendre de grands services.

M. Lewis a pris la parole le premier.

Il a fait preuve d'une conviction qui a dû avoir sur l'auditoire une heureuse influence. Convaincus du bien qu'ils peuvent faire, les agents se renseignent sur le sol, la fertilité, le climat d'une région; ils se préoccupent aussi des moyens de développer l'industrie et le commerce sous toutes leurs formes, tout en n'oubliant pas de chercher à rendre les communications rapides et faciles, les transports peu coûteux.

M. Harry Burns, du G. S. et I., de Chicago, a succédé à M. Lewis. Son discours a surtout visé le département du fret dont l'importance va s'accroissant de plus en plus.

M. J. N. Evans a parlé d'une façon aussi claire qu'intéressante, et M. Burnette a montré, dans son discours, combien l'agent des passagers est un précieux intermédiaire entre le public et les grandes lignes de voyageurs et de transport. "L'agent de passagers, dit l'orateur, doit autant au public qu'à la ligne qui l'emploie, et il doit montrer une parfaite loyauté dans les transactions qu'il conseille."

Le président Fitzgerald a fait appeler l'agent général des passagers C. S. Stone, donnant ordre à des sergents d'armes de l'escorter jusqu'à l'estrade dans une intention qu'a devinée M. Stone, ce qui a provoqué l'hilarité générale.

"Après mon éloquence à Pensacola, a-t-il dit, j'espère que vous ne me rappellerez plus une seconde fois. Tout ce que je puis dire actuellement, c'est que je suis très heureux d'être au milieu de vous et de faire partie de votre organisation."

M. Sam Hatch, de l'Illinois Central, et M. Thomas Henry, directeur du trafic de la compagnie des bateaux à vapeur de la ligne Richelieu et Ontario, ont parlé tous deux des agents des passagers dans les termes les plus aimables.

COLLISION.

Vers sept heures et demie hier soir une collision s'est produite à l'angle des rues Remparts et Tulane entre le car No 46 de la ligne Dryades et une voiture d'ambulance de l'hôpital de charité conduite par Fred. Nicholls et occupée par les étudiants Nereaux et Bothe.

L'ambulance a subi des dommages d'environ $30, mais personne n'a été blessé.

Autre collision.

Le car No 2 de la ligne Annonciation, en charge de l'électricien Fred Foltner, s'est heurté à un camion appartenant à la Freight & Transfer Co., hier matin à l'angle des rues Ste-Marie et Chippewa. Deux des mulets ont été blessés.

Eczema

Salt Rheum, Ringworm, Itch, Acne, or other skin troubles, promptly relieved and cured by

Hydrozone

This scientific germicide, which is harmless, **cures by killing disease germs. Used and endorsed by the medical profession everywhere.** Sold by leading druggists. If not at yours, send 25 cents for a trial bottle. The genuine bears my signature. Accept no substitutes. Address Dept J. 63 Prince Street, New York.

Prof. Charles Marchand

FREE (Valuable Booklet on the treatment of diseases.

LE CATARRHE PENDANT TRENTE ANS

Remarquable Expérience d'un Homme d'Etat Proéminent. — Le Membre du Congrès Meekison endosse Hautement la Peruna

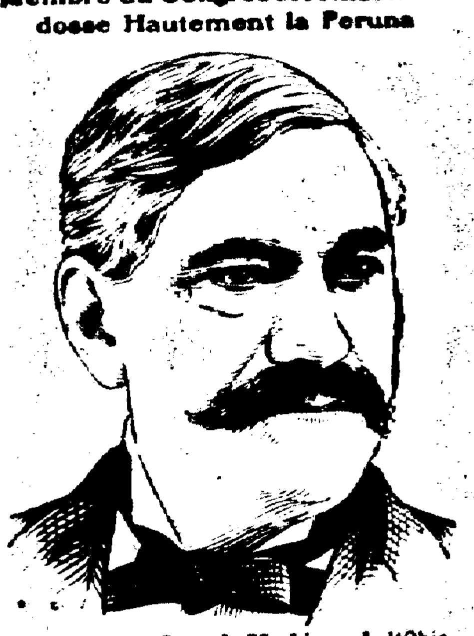

Le Membre du Congrès Meekison, de l'Ohio.

L'hon. David Meekison est bien connu non seulement dans son Etat, mais dans toute l'Amérique. Il fut élu au Cinquante-cinquième Congrès à une très grande majorité, et il est le chef reconnu de son parti dans la section de son Etat, où il vit.

Un seul nuage obscurcissait la carrière autrement brillante de cet homme d'état. Le catarrhe avec ses pièges insidieux et sa ténacité, était son seul ennemi indompté. Pendant trente ans il lui fit une guerre sans succès. Enfin la Peruna vint à sa rescousse. Il écrit:

"J'ai pris plusieurs bouteilles de Peruna et elles ont grandement soulagé mon catarrhe du cerveau. Je suis encouragé à croire que si j'en prends un peu plus longtemps, cette médecine déracinera complètement une maladie invétérée de trente années."—David Meekison, Membre du Congrès.

Si vous ne dérivez pas de résultats prompts et satisfaisants de l'emploi de la Peruna, écrivez de suite au Dr Hartman, lui détaillant votre condition, et il se fera un plaisir de vous donner gratuitement le bénéfice de ses conseils.

Adressez vos lettres: Dr. Hartman, President of the Hartman Sanitarium, Columbus, O.

Célébration de l'anniversaire du Roi d'Italie.

Départ du croiseur Liguria.

Le Liguria, croiseur italien, était en fête hier; on célébrait à bord l'anniversaire de la naissance du Roi d'Italie. Des salves de coups de canon ont été tirées à 8 heures du matin, à midi et à 5 heures du soir. L'orchestre du croiseur, sous la conduite de son chef, M. Cascasini, a joué des airs italiens toute la journée. Le navire avait fait sa toilette des jours de fête.

A huit du matin, après avoir fait hisser le drapeau, le duc des Abruzzes a prononcé une courte allocution devant l'équipage assemblé sur le pont.

Le duc a dit que s'il était content de l'accueil charmant qui lui a été fait à la Nouvelle Orléans, il était aussi fier de la conduite de ses hommes, et sur son ordre les rations ont été doublées et chaque homme a reçu trois cigares et une bouteille de vin de Marsala.

De six à huit heures du soir une réception publique a eu lieu à bord du croiseur qui avait été illuminé du bordage au faîte des mâts.

Le départ du croiseur restait fixé à ce matin à six heures. L'itinéraire a été changé à la dernière heure, le duc ayant reçu une dépêche de Rome lui donnant l'ordre de se rendre directement à St-Domingue.

Chute.

Albert Burns, un ouvrier de couleur demeurant rue Annette, 1329, ramonait une cheminée de l'Asile des Sœurs du Mont Carmel, rue Piété, entre Dauphine et Royale, hier après-midi, lorsqu'il est tombé d'une hauteur de 15 pieds.

Transporté à l'hôpital, les étudiants ont constaté qu'il souffrait d'une congestion cérébrale.

---

rae avec les anges....

Et Giuseppina revint auprès du réchaud, et prit un soufflet afin de ranimer les charbons.

Une odeur insupportable commençait à envahir la pièce: l'acide carbonique se dégageait et rampait dans la chambre...... bientôt la veuve fut suffoquée.

Elle ne respirait qu'avec une peine infinie, ses oreilles bourdonnaient, sa tête tournait: un poids lourd lui écrasait la poitrine.

Elle voulut se lever, mais elle n'avait pas fait un pas qu'elle tombait à terre, inanimée.

Et le réchaud maintenant flamboyait....

De petites flammèches bleuâtres léchaient la braise.... la mort riait satisfaite, car deux nouvelles victimes allaient lui échoir.

Au dehors, la tourmente continuait.

Un linceul blanc enveloppait la terre, les arbres, dans le vent, tordaient leurs branches chargées de neige.

Sous le ciel bas, couraient éperdument de lourds nuages chassés par la tempête.

Chacun par ce mauvais temps se blottissait frileusement au coin de l'âtre où pétillaient les fagots, tandis que les vieux racontaient d'une voix chevrotante, des histoires de jadis.

Un homme cependant, en cette nuit si froide, un homme restait dehors, sans souci du vent ni de la neige.

Tête nue, offrant son front brûlant aux morsures de la bise, il marchait, cet homme le long de la Marne, tout en se parlant à lui même, il marchait d'un pas lent et semblait profondément absorbé.

Le temps passait, la nuit s'avançait. Une à une les heures sonnaient au clocher de Trilport; le promeneur nocturne ne paraissait guère s'en soucier.

Il marchait toujours, allant et venant, repassant dix fois à la même place....

Mais tout à coup, dans la nuit, une voix résonna.

—Chien de temps! faisait-elle, et il faut, ma parole, avoir perdu père et mère pour rester dehors par une semblable température. Dites donc l'ami, c'est y que vous êtes blindé par hasard....

Et deux hommes soudain se trouvèrent en présence.

L'un, celui que nous avons vu errant dans la nuit, vêtu d'une longue redingote, l'autre, celui qui venait de parler, portant une blouse que le vent gonflait autour de son torse herculéen.

A ce moment la lune se débarrassa pour un instant de ses voiles de nuées, et les deux hommes se reconnurent.

—Pardon, excuse, fit vivement celui qui était en blouse, pardon, excuse, mon capitaine, je croyais que j'parlais à un copain!

C'est qu'il n'fait guère chaud pour "se balader" le long de la Marne, sauf votre respect!

—Je ne sens pas le froid, répondit le capitaine Beauquesne, et le vent me rafraichit la tête, me fait un peu de bien....

Il faut que je reste dehors, que je marche une partie de la nuit, que je fatigue mon corps à outrance, si je veux pouvoir dormir quelques heures....

—Ah! dame, mon capitaine! c'est vrai qu'vous êtes pas à la noce....

Oh! se reprit précipitamment l'interlocuteur de l'officier, oh! mille millions de pardons, mon capitaine, je bafouille comme un idiot que je suis....

—Cela ne fait rien, mon ami.. Mais où allez vous donc vous-même à cette heure et par ce temps?

—Où je vais? Chez la femme de ce pauvre bougre de Perretti, donc!

Tenez, mon capitaine, foi de Langogne, foi de la Bouillabaisse, comme on dit à Trilport, eh ben, j'ai le cœur crevé de tout ce malheur qui est arrivé; surtout que j'en suis un peu la cause.

M'sieu le juge d'instruction a été tout plein brave.

Je lui ai raconté franchement c'que j'avais fait, et au lieu de m' faire arrêter comme c'était son droit, il m'a expliqué qu'en considération de ma démarche, il arrangerait la chose, et mettrait sur ses rapports que j'avais hésité à dire la vérité par rapport à mon témoignage, parce que, pour un moment, la mémoire m'avait fait défaut, mais qu'après, j'avais de moi-même été tout raconter....

Enfin quoi, je n'sais pas vous dire, mais je ne serai pas puni pour la lettre anonyme qui restera anonyme, m'a dit ce bon M. Mazerolles, ni pour le reste....

—Je sais, fit Beauquesne, mon ami m'a tout raconté.

—N'empêche, mon capitaine, que j'ai fait une sacrée sottise, et qu'à présent que Perretti est mort, sa veuve et sa petite sont dans de fichus draps.

Dans le pays, j'ai beau leur crier à tous que Perretti était innocent, personne ne veut me croire.

On répond qu'il n'y a jamais de fumée sans feu, et que si le pauvre diable a été arrêté, c'est pour une raison quelconque.... Des sottises, quoi! tant et si bien que depuis six semaines, qu'est mort Perretti, c'est une misère affreuse chez sa femme.

On la repousse de tous les côtés, on ne veut plus lui donner d'ouvrage.... et la mère Langlois, l'aubergiste, m'a dit ce soir qu'elle avait vu tantôt la pauvre Giuseppina et que ça lui avait fait pitié, tellement elle a changé, tellement elle est maigre.

Elle est fière par dessus le marché, et la mère Langlois n'a rien osé lui offrir.

Moi, plusieurs fois, j'ai essayé de l'arrêter au passage pour me mettre à son service, mais depuis la mort de son mari, cette malheureuse est toute drôle, elle n'a pas voulu me répondre.

—Est-il possible qu'elle soit dans une telle misère? demanda l'officier.

—Sûr, mon capitaine, sûr et certain.

Elle ne mange pas tous les jours, je vous en réponds.... et la petite, dans tout ça?

Aussi, ma foi, je me suis dit: tant pis, elle m'enverra promener si ça lui plaît, mais j'irai chez Mme Perretti et il faudra bien qu'elle accepte .... un prêt, quoi, un prêt qu'elle pourra me rembourser la semaine des quatre jeudis, si ça lui convient.

—Je vous accompagne, fit vivement Beauquesne, je ne puis supporter l'idée que cette pauvre femme meure de faim, tandis que moi, je suis riche.

Allons, Langogne, montrez moi le chemin et c'est fini de souffrir, Dieu merci, pour Mme Perretti.

—Bravo! mon capitaine, s'exclama Langogne, au comble de la joie.

De vous, j'en suis sûr, elle acceptera tout.

Tenez, j'ai pris chez la mère Langlois un poulet, du pain et du vin, ça sera pour commencer.

Et d'un pas rapide, les deux hommes, si loin l'un de l'autre par la position sociale, mais qu'une commune bonne action réunissait, les deux hommes s'acheminèrent vers la cabane du passeur.

Langogne frappa à la porte doucement d'abord, puis avec le poing lorsqu'il vit qu'on ne lui répondait pas.

—Elle y est cependant, disait il à l'officier, puisque je vois de la lumière.

Seulement peut être qu'elle dort pour tromper sa faim, la malheureuse.

Et le charron tapait de plus belle, Beauquesne en faisant autant, mais sans résultat.

—Alors, c'est qu'il est arrivé un malheur, affirma l'Pep'il Langogne, et si vous voulez m'en croire, mon capitaine, j'vas donner une bonne tape au carreau pour voir un peu ce qui se passe là dedans.

L'officier fut de cet avis, et une seconde plus tard, une vitre de la fenêtre volait en éclats.

Par l'ouverture, Langogne passa le bras et fit jouer l'espagnolette.

La croisée bâilla toute grande et une odeur caractéristique se répandit au dehors.

—Mille millions de tonnerres! elle s'est asphyxiée! hurla le charron qui, d'un saut, escalada la fenêtre.

Vite! mon capitaine, arrivez! il est encore temps peut être!

L'air vif du dehors eut bientôt chassé les miasmes mortels.

D'un coup de pied, Langogne renversa le réchaud dans la cheminée, puis il releva Giuseppina et la porta sur son lit, tandis que l'officier courait au berceau, y prenait l'enfant et l'exposait à l'air.

Les soins les plus intelligents furent prodigués à la pauvre veuve.... hélas! ce fut sans résultat.

Elle était morte, bien morte.

Les deux hommes, après une grande heure consacrée à combattre l'asphyxie, les deux hommes durent tristement s'en convaincre.

Quant à la petite fille, la Providence veillait sur elle.

Si sa mère avait assez souffert pour mériter le repos de la tombe, l'enfant, elle devait vivre.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUI PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup et de ne prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille